

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 18 (1910)

Heft: 9

Nachruf: Le colonel Dr A. Murset

Autor: Marval, C. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	Page
Le colonel Dr A. Murset †	97
Que faire après les inondations ?	100
Florence Nightingale †	102
Méfaits de l'acide phénique	104
Correspondance	104
Le service de santé pendant la guerre russe-japonaise	106
Nouvelles de l'activité des sociétés: Direction centr. de la Croix-Rouge; Société milit. sanit. suisse; Alliance des samarit. suisses	108

Le colonel Dr A. Murset †

La Croix-Rouge suisse vient de faire une perte énorme par la mort prématurée du médecin en chef de notre armée, le colonel Alfred Murset. Nous avons dit «une perte énorme», et nous ne croyons pas avoir exagéré, car le Dr Murset a aidé puissamment à faire naître de la petite *Société suisse de secours aux militaires blessés*, la forte association de la Croix-Rouge suisse; par sa position officielle, par son intérêt à la cause du secourisme, il a contribué largement à développer dans tout le pays les sociétés des samaritains et les sections de la Société militaire sanitaire.

Originaire de Douanne, sur les rives du lac de Biel, son père était instituteur à Schüpfen, et c'est dans ce village qu'est né, en 1860, Alfred Murset. Alors qu'il était encore petit garçon, son père devint secrétaire de l'Hôpital de l'Isle à Berne, et c'est dans la ville fédérale que le jeune Murset fit toutes ses classes, puis ses

études de médecine. Pour compléter son instruction, il passa quelques semestres à Berlin, puis débuta comme jeune médecin, en 1883, à Schwarzenbourg près Berne. Il avait cependant besoin d'un plus grand champ d'activité, aussi quittait-il bientôt ce district bernois pour embrasser une carrière médicale plus vaste dans le canton de St-Gall où une place de médecin se trouvait vacante à Ebnat-Kappel, dans le Toggenbourg.

C'est là qu'entre ses nombreuses courses professionnelles, il rencontra celle qui devait faire son bonheur, et qu'il épousa, en 1886, M^{me} Dutschler. C'est là aussi que plus tard, il vint passer ses vacances et se reposer du travail intense qu'il avait au Palais fédéral; c'est là, enfin, que la mort vint le surprendre le 8 août 1910 au milieu de sa carrière si bien remplie, en pleine force, à 50 ans, alors qu'il y était venu prendre quelques jours d'un repos bien mérité.

C'est une attaque du cœur qui, en quelques secondes, et sans souffrances, a terrassé le colonel Murset.

Dès sa jeunesse Alfred Murset s'intéressa vivement aux questions militaires; à 28 ans, il était capitaine des troupes du service de santé, et, lorsque fut créé à Berne le poste d'adjoint au médecin en chef, le capitaine Murset, en 1889, quittait le Toggenbourg pour venir seconder le Dr Ziegler, alors médecin en chef; la même année il fut nommé major. Dix ans plus tard le colonel Ziegler mourait, et le 15 mai 1899 le Dr Alfred Murset lui succédait et était promu colonel.

Notre nouvelle et excellente organisation sanitaire militaire lui est due en grande partie. Déjà en 1901, le colonel Murset réussit à faire adopter une nouvelle organisation — élaborée entièrement par lui — des troupes du service de santé. On peut dire que la question des Rapports du service de santé, le Service des étapes, la collaboration des Secours volontaires, sont autant d'objets que le colonel Murset fit passer de son bureau à la réalité.

Persuadé que notre troupe sanitaire ne pourrait suffire à sa tâche en cas de conflit armé, il s'intéressa très particulièrement aux services auxiliaires, Croix-Rouge et samaritains. En 1891, il présidait déjà l'Alliance des samaritains suisses, et fondait à ses risques et périls le journal « Unter dem roten Kreuz », grâce auquel il répandit ses idées sur la façon dont devait être compris le secourisme volontaire en Suisse.

Si notre Croix-Rouge nationale est la seule association de secours aux militaires blessés reconnue par les autorités fédérales, si la Confédération subventionne cette société, si le Secrétariat général de la Croix-Rouge a été créé, c'est encore au colonel Murset, aidé par son ami et confrère M. le Dr Sahli, que nous le devons. Et lorsque le médecin en chef voulait me-

ner à bonne fin une de ses idées généreuses, il payait de sa personne sans ménagements aucun. Nul ne saura le nombre de réunions locales que le Dr Murset a présidées, le nombre de conférences qu'il a données, le nombre de démarches publiques ou privées qu'il a faites dans le but de soutenir l'œuvre humanitaire à laquelle il a attaché son nom!

Il n'est pas étonnant dès lors que le Conseil fédéral lui ait confié plusieurs fois la mission de représenter la Suisse à des congrès importants: ce fut le cas entre autres au congrès démographique de Madrid en 1896, et aux conférences internationales de la Croix-Rouge à St-Pétersbourg, à Londres et à Genève en 1906. Nous nous souviendrons toujours combien fut apprécié le discours parfaitement simple et clair, profondément démocratique et humanitaire, que le colonel Murset prononça lors du 1^{er} congrès international de secours et de sauvetage, à Francfort, en 1907.

La facilité de travail de cet homme extraordinairement doué, était grande; son esprit très ouvert s'assimilait sans difficulté les tâches variées qu'il s'était imposées. Grâce à la droiture de son caractère, à son accueil toujours bienveillant, à la justesse de son coup d'œil, à la promptitude et à la délicatesse de son jugement, il put trouver et s'attacher des collaborateurs nombreux. Et c'est ici que nous retrouvons l'homme modeste et bon qu'a toujours été le colonel Murset, car dès qu'il était arrivé à ses fins, dès qu'une chose était organisée, dès que le pas décisif de telle ou telle entreprise humanitaire avait été fait, le Dr Murset se retirait, laissant à d'autres le soin de recueillir les lauriers qu'il aurait mérité plus encore que ses collaborateurs.

Combien agréables étaient aussi les rapports de service que les officiers du service de santé avaient avec lui! Toujours prêt à vous écouter, à vous obliger, estimé dès



† Colonel ALFRED MURSET, Dr med.

1860 — 1910

Médecin en chef de l'Armée fédérale

lors et apprécié de tous et de chacun, le colonel Murset était bien « le chef qu'il faut à la place qu'il fallait ».

Son humeur joviale et toujours pareille, son franc-parler savoureux, sa droiture proverbiale, sa justesse d'appréciation, sa franchise parfaite et son exactitude, resteront dans la mémoire de ses subordonnés comme un souvenir bienfaisant, et comme un exemple à suivre en toute occasion.

Et si nous avons vu avec un immense regret se terminer trop tôt cette vie si

utile, combien plus intensément la famille du colonel Murset doit-elle éprouver la perte qu'elle vient de subir !

Nous lui présentons ici l'expression de notre respectueuse, profonde et sincère sympathie, et nous savons qu'en le faisant nous sommes l'interprète de tous ceux d'entre nos lecteurs qui ont eu le privilège de connaître et d'apprécier cet homme de bien et cet officier de grande valeur.

D^r C. DE MARVAL.

Que faire après les inondations?

I. Dès que les eaux se seront retirées d'elles-mêmes ou qu'on en aura assuré l'écoulement, les *rues*, les *places*, les *cours* et *courlettes* devront être débarrassées de la vase, du sable et autres dépôts que l'eau y aura amenés; pour ce travail, on s'aidera au besoin d'hydrantes, de pompes à incendie, etc.

II. Les *maisons*, *appartements*, *ateliers*, etc., qui auront été envahis par l'eau, ne pourront être utilisés à nouveau qu'après avoir été *nettoyés* avec soin, puis *asséchés* et *désinfectés*.

Nettoyage. — L'eau qui sera restée dans les caves et autres locaux en sous-sol sera épuisée au moyen de pompes. La vase et autres dépôts seront enlevés et mélangés à du lait de chaux.

Les *tapisseries* atteintes par l'eau seront arrachées; de même, on grattera les *crépisages* et badigeons mouillés.

On ouvrira les planchers dans lesquels l'eau a pénétré, et on en retirera les *matériaux de remplissage* qu'on laverá et séchera, ou qu'on remplacera par d'autres matériaux propres et secs.

Asséchement. — Le meilleur moyen d'assécher les locaux humides (caves, magasins, appartements, etc.) consiste à les soumettre à une aération énergique et prolongée, tout en les chauffant fortement. Pour ce chauffage, on utilisera en première ligne les foyers existants; mais on installera aussi au besoin des fourneaux et des braseros. On évitera de se servir de fourneaux à coke qui donne lieu à une abondante formation d'oxyde de carbone toxique, lorsqu'il s'agit de locaux dont l'air ne peut être suffisamment renouvelé.

Désinfection. — Cette désinfection se fera surtout au moyen de *lait de chaux* ou de *formaldéhyde gazeuse*. La désinfection par la formaldéhyde convient surtout pour les chambres d'habitation. Elle sera exécutée par un personnel expérimenté, d'après un des procédés usuels, et sous la surveillance de l'autorité sanitaire.

Pour la désinfection des caves, buanderies, magasins et autres locaux de même genre, on se servira de préférence de lait de chaux, dont on badigeonnera soigneusement les murs et dont on arrosera abon-